



# 20<sup>1</sup><sub>2</sub>4

## 10 années d'action publique p.4



Cornebidouille s'invite pour les nuits de la lecture **p.2**



Aînés de la commune, préparez vous **p.7**



Suivez-nous,  
contactez-nous



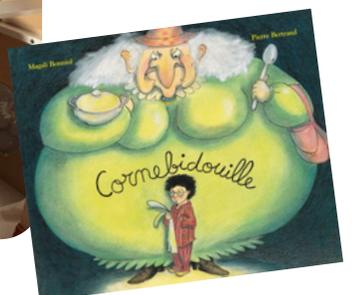
**La nouvelle ferme des ailleurs et la toute aussi nouvelle médiathèque du Moulin se sont associées aux écoles pour célébrer les officielles nuits de la lecture dont le thème de l'année était le patrimoine.**

Le vendredi 24 janvier, dans la grande salle de la résidence du centre de répit, des résidents du centre Hélène Borel ont lu des poèmes de leur création; trois élèves de Ce2 de l'école François Noël (classe de Mme Dercourt) avaient eux fait le déplacement pour narrer, et de belle manière, le classique conte du petit poucet tandis que quatorze élèves de Cm2 de l'école Bouly Richard (classe de Mme Vermeulen) racontaient l'histoire de notre emblématique moulin, illustrée de diapositives projetées sur grand écran (voir page 8). L'exercice n'était simple pour personne, tous se sont écoutés avec une grande attention et un profond respect. Chacun se sent prêt à renouveler l'expérience qui, en plus de travailler la lecture, concourt à travailler à l'inclusion, grande cause nationale.

Le lendemain, toujours dans le cadre des nuits de la lecture, les fidèles de la médiathèque étaient très nombreux à venir en pyjama pour un théâtre d'ombres joué par une équipe plus que motivée. Alors que Amandine Bellanger, dévouée bénévole de la médiathèque, très douée pour l'exercice, contait l'histoire de Cornedibouille écrite par Pierre Bertrand, d'autres gesticulaient pour réaliser les ombres. Le résultat était bluffant.



livre disponible en prêt à la médiathèque





Le 18 janvier 2025, vous étiez nombreux à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux, certains d'entre vous venaient juste d'emménager et montraient un vif intérêt pour leur nouvelle commune; vous étiez aussi nombreux à présenter, par un mail, un sms ou une carte, vos excuses de ne pouvoir y être, retenus parfois par une sale grippe ou je ne sais quel autre virus. Merci pour la reconnaissance que vous témoignez au travail de notre équipe, aux élus et aux différents services communaux sans qui nous ne pourrions rien faire. Nous y sommes très sensibles. La Voix du nord et l'Observateur indiquaient que la salle était comble, c'est vrai. Cette année, nous innovons en vous offrant une petite frite, c'était une occasion réussie de prolonger le temps d'échanges après les discours. Dans ce bulletin, nous rendons principalement compte de cette cérémonie. Il est toutefois impossible de tout retracer en quelques pages; pour cette raison, j'ai fait le choix de ne pas présenter les projets puisqu'ils le seront dans le cadre du budget que nous vous préparons et que nous vous présenterons ultérieurement. Nous l'abordons sereinement compte tenu de la bonne santé financière de la commune mais avec vigilance compte tenu des ponctions que l'Etat englué dans sa dette opère à tous les niveaux.

Bien à Vous.

Votre Maire  
**Bruno VANDEVILLE**

## UN NOUVEAU PRODUCTEUR

# AIL LABELLISÉ A LA FERME POLLART

Depuis quelques années, l'ail labellisé IGP n'était produit et disponible que dans un nombre très limité d'exploitations. Sur la commune, vous ne pouviez trouver de l'ail certifié qu'à la petite ferme de Lucien Merlin ou, à la limite de Brunémont, chez le nouveau président du groupement Michel Delille. A la demande expresse de M. le Maire, vous en trouvez désormais au nouveau magasin "La passion du goût" chez Catherine et Bernard.

La bonne nouvelle est tombée dernièrement, vite publiée sur les réseaux: la ferme Pollart, dont le siège bien connu est rue du bias, rejoint le groupement. Si l'ail y a toujours été de qualité, il sera cette fois certifié. C'est une bonne nouvelle pour l'ail fumé, une bonne nouvelle pour la commune.



## RESTAURATION SCOLAIRE

# MERCI SYLVIE



Pendant une bonne quinzaine d'années, **Sylvie Wibaut** aura, sous l'égide de la société API restauration, régalé les enfants de la cantine dans des conditions de préparation des repas pas toujours optimales. Les m<sup>2</sup> manquaient pour la préparation quand ce n'était pas les machines elles-mêmes qui faisaient preuve d'une grande fatigue. La commune a toujours pu compter sur le professionnalisme, la compréhension et la collaboration de Madame Wibaut, ne serait ce que lors du déménagement temporaire en la salle des fêtes lors des travaux de restructuration ou lors des crises sanitaires et épisodes neigeux quand il fallait improviser pour nourrir correctement nos chers enfants. Indisponible lors de la cérémonie des vœux, Sylvie Wibaut n'a pu être publiquement remerciée, ce n'est que partie remise.

Sans doute par l'effet du bel outil que représente le nouveau restaurant scolaire, un prestataire audacieux s'est présenté avec une offre concurrentielle qui a été retenue. Depuis le 6 janvier 2025, c'est la société **Mille et un repas** qui assure le service de restauration avec un nouveau chef.

**Objet : Habilitation**  
*Cf. liste des cahiers des charges et des plans de contrôle*

<b>Cahier des charges</b> Ail fumé d'Arleux IGP version de 27/03/2017 (JOUE du 02/08/2017)	<b>Plan de contrôle</b> PC IG 460 V92	<b>Activité</b> Producteur
---	--	-------------------------------

Monsieur,

Nous faisons suite à la demande d'habilitation transmise par l'ODG GROUPEMENT DES PRODUCTEURS D'AIL FUME D'ARLEUX en date du 08/01/2025, dans le cadre du cahier des charges cité en objet.

Nous avons pris connaissance de votre Document d'identification signé avec l'ODG. Nous avons examiné les conclusions de la visite d'évaluation interne réalisée le 07/01/2025 et pris note de l'absence de manquement.

Dans ce cadre, nous vous informons que nous prononçons un avis favorable à votre habilitation en tant que **Producteur fumeur conditionneur** pour le cahier des charges cité en objet.

## CÉRÉMONIE DES VŒUX

# REVUE DE CHANTIER

Lors de la cérémonie des vœux, après le mot d'accueil de Laurence Mory, première adjointe au Maire, les élus du Conseil municipal des enfants sont intervenus pour rappeler l'activité qui a été la leur tout au long de l'année 2024. Parmi eux, Gabriel Frasczak a surpris par son emballement en racontant la visite de l'hémicycle du département du Nord et la réception organisée par le président Christian Poiret. Laurence Mory enchaîne en citant quelques interventions de la commune auprès des plus jeunes, en micro crèche, en accueil de loisirs ou à l'école, lors de la réussite aux examens ou lors du cap de la majorité en particulier.



## HABITAT



Dans le domaine de l'habitat, l'offre de logement s'est fortement accrue, **la population est passée en 10 ans de 3031 habitants à 3174**. Après la réhabilitation des logements du Forestel, c'est en 2024 l'aboutissement de la requalification du site de l'ancienne maison de retraite avec 27 pavillons mis en location en juillet 2024 par le bailleur Partenord. L'inauguration en novembre 2024 fut l'occasion de rendre un hommage au Dr Delplanque. Avec Norévie, 55 autres logements seront livrés d'ici un an dans le prolongement de la rue du héron cendré, à côté du nouvel ehpad. La commune montre l'exemple en cessant de louer des passoires comme au 3 grand rue ou 1 rue du château et investit des appartements en dessus de commerce au 2 place du Monument mis en location en janvier 2024. Pour 2025, il y aura le traitement de la barre de logements du 563 rue André Joseph Leglay maintenant que le dernier relogement est effectué; l'aménagement du lotissement derrière la gendarmerie devrait repartir après une nouvelle demande de permis de lotir déposée dernièrement en mairie.

En novembre 2014, Arleux est retenue dans un appel à projets pour la revitalisation du centre-bourg; aussi, dans son propos, Monsieur le Maire étendit la rétrospective à la décennie écoulée.



## CADRE DE VIE



En dix ans, notre centre-bourg s'est transformé avec la réalisation de places agréables, autour de la mairie, de l'église ou du monument, facilitant tant la circulation à pied que le stationnement des véhicules. A chaque fois, des espaces ont été dégagés et le foncier mieux utilisé, des parterres aménagés, des voies douces comme derrière l'église. C'était en 2024 la création d'aires de fitness et des aménagements qualitatifs comme le banc livre à l'entrée de la médiathèque. Les efforts fournis permettent à la commune d'atteindre le plus haut niveau de reconnaissance du concours départemental des villes et villages fleuris.

La nature a toute sa place dans notre commune. C'est ainsi qu'une friche a été déconstruite en 2024 par l'Etablissement Public Foncier pour aboutir prochainement à un espace verdoyant à toute proximité du pont des prussiens. Les voies sont essentielles et plusieurs routes ont été reprises en 2024, la rue Philippe Antoine Merlin, la rue du Château et la route de Brunémont.



## TOURISME



Le tourisme est un atout à exploiter dans la vallée de la Sensée. Les chalets au bord de l'eau, sans énergie et sans assainissement, ou encore les caravanes aux abris adossés sur des dalles béton au camping n'ont plus la cote. La montée en qualité est engagée, après la reprise des sanitaires et la création de l'aire de camping-car en 2023, deux premiers chalets en bois en 2024 et deux autres qui viendront en 2025. **Sur la décennie écoulée, le camping municipal a été métamorphosé**. L'offre se diversifie avec la ferme des Ailleurs, une résidence hôtelière qui met en avant l'accessibilité; portée par le centre Hélène Borel, elle est ouverte depuis le 4 mars 2024.



## COMMERCES ET SERVICES

Pour conforter notre position de centre bourg, la commune investit depuis plusieurs années financièrement dans l'aménagement de cellules commerciales. Après le 16 où une fleuriste s'est installée, c'est au 2 place du Monument que la commune a investi et accueilli deux nouveaux commerces. **Sur la seule année 2025, huit activités ont ouvert leurs portes.**

Au 29 rue de la chaussée, la commune est intervenue en acquérant le site vacant qu'un investisseur voulait aménager en locatifs ; la commune a vite effectué un parking pour désengorger les trottoirs et cédé le bâtiment à un privé pour aboutir à un très beau salon de coiffeur - barbier pour hommes.



De haut en bas, 1. La Passion du goût, 2. AB Tacos, 3. Le Grand national, 4. Lefebvre Coiffure, 5. La ferme des Ailleurs, 6. L'insenceaails by Manon, 7. Salon de Toilettage canin, 8. Salle de réception Au fil de la Sensée

Lors de la cérémonie des vœux, M. le Maire s'est demandé ce qui sera le plus retenu de ce mandat engagé en 2020 entre l'aménagement commercial (une halle de marché et 4 cellules propriétés de la commune), le nouveau restaurant scolaire ou encore la nouvelle médiathèque du moulin, des projets de grande ampleur financièrement réalisés avec des subventions majeures de l'Etat, de la Région et du Département. Le prochain gros dossier sera peut être celui de l'aménagement d'un parc urbain et d'une maison de l'ail au 21 rue des lumières.



**Les investissements ont été conduits sur les dix dernières années en ménageant les finances communales puisque les taux d'imposition foncière sont restés stables et l'encours de la dette communale a même baissé de 734 000 €.**



La dette par habitant a baissé de 40% en 10 ans

- Dette en 2014 : 653 €/hab
- Dette en 2024 : 392 €/hab

Le délai d'extinction de la dette, soit le délai pour solder tous les prêts avec l'épargne de chaque année, a été divisé par deux sur la même période.

- Délai en 2014 : 3,39 années
- Délai en 2024 : 1,65 année

## CÉRÉMONIE DES VOEUX

# MISES A L'HONNEUR

La tradition des mises à l'honneur a été respectée lors de la cérémonie des vœux. Ce fut d'abord **Annette Glowacki**, présidente, et **Caroline Nio**, directrice du Centre Hélène Borel qui furent appelées par M. le Maire qui rappela l'acharnement féroce dont les deux dames ont fait preuve pour aboutir à la belle réalisation de la ferme des Ailleurs. Résident bien connu, Mehdi Petit prit la parole en prenant l'exemple de l'appui dont il peut bénéficier.



Le parcours du sergent honoraire **Christian Marronnier** fut rapidement rappelé. Sapeur pompier à l'âge de 21 ans, Christian resta toujours fidèle au Centre d'Incendie et de Secours d'Arleux. Jusqu'en 2021, il resta au service de nos concitoyens, en plus de son travail à la régie Renault. Pour son beau parcours, il reçut la médaille d'honneur de la Ville.



**Brigitte Six Leblanc** fut remerciée pour son investissement comme responsable locale des restaurants du cœur mais aussi pour sa disponibilité lors des diverses manifestations communales. C'est ainsi avec son équipe que les navettes de la réception furent préparées.



**Colette Léger** reçut également un bouquet de fleurs car c'était son anniversaire. M. le Maire la remercia pour sa participation active à chaque manifestation, chaque sortie et chaque voyage organisés par la commune ou l'association des Amis du Parcours.



Comme M. le Maire l'avait promis, la réception a pu se clôturer en dégustant un cornet de frites, sous l'agréable musique de l'arleusien **Tim Marty** et son groupe Pasteur John Célestin.

Les projets 2025 seront détaillés dans un prochain numéro de votre bulletin municipal.



# N'OUBLIONS PAS NOS AINÉS

## INFOS EN VRAC

### INSCRIPTION SUR LA LISTE DES AINÉS

Chaque année, la municipalité est heureuse de faire profiter ses aînés d'instantanés de partage, de convivialité à diverses occasions telles que le repas du jeudi de l'ascension, fête de la musique, activités lors de la semaine bleue et de leur offrir le traditionnel colis de Noël. Ces attentions se portent à toutes les personnes habitant la commune d'Arleux dès leur 65<sup>ème</sup> année. Si vous avez 65 ans en 2025 ou si vous êtes nouveaux arleusiens âgés de 65 ans ou plus et que vous souhaitez bénéficier de ces attentions, rapprochez vous de nos services au 03 27 94 37 45.

### ... ET UN SÉJOUR ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise, dans le cadre du programme Séniors en vacances de l'ANCV, un séjour du 27 septembre au 4 octobre 2025 à destination de l'Alsace au VVF «la plaine d'Alsace» à Obernai. Celui-ci est réservé aux retraités de plus de 60 ans. Le tarif prévisionnel est de 578,60€ par personne comprenant: le trajet, la pension complète, les animations, les excursions, l'assurance annulation, la taxe de séjour. En fonction de vos ressources une aide de 212€ pourra vous être accordée par l'ANCV. Une réunion d'information aura lieu le **11 février à 14h30 à la salle des fêtes**. La priorité est donnée aux arleusiens jusqu'au 14 mars. Renseignements auprès de **Laurence Mory**, première adjointe au Maire.



### RENOUVELLEMENT VŒUX DE MARIAGE

- Noces d'or : 50 ans
- Noces d'orchidée : 55 ans
- Noces de diamant : 60 ans
- Noces de palissandre : 65 ans
- Noces de platine : 70 ans



Le mariage est une journée unique et éphémère. Si vous souhaitez vous réunir une nouvelle fois en famille et / ou entre amis afin de fêter votre anniversaire de mariage, vous pouvez solliciter le renouvellement de vos vœux de mariage en Mairie au 03 27 94 37 45.

## ETAT CIVIL

La municipalité renouvelle ses condoléances aux familles

**Nathalie LEFEVRE DAMIENS**  
le 24 décembre 2024

**Denise DELEVAQUE BOUILLON**  
le 02 janvier 2025

**Gérald SIZAIRE**  
le 23 janvier 2025



La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux nés

**Aimy MILLET**  
née le 15 décembre 2024

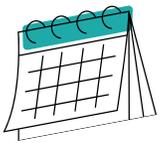
**Louise LUCAS**  
née le 19 décembre 2024

### Groupe majoritaire

Le contexte national des finances publiques incite à la plus grande prudence dans la conduite des dépenses communales. L'État n'a plus d'argent, on le répète suffisamment, et toutes les collectivités vont être ponctionnées massivement pour tenter d'enrayer la progression de la dette. Dans ces conditions, il faut être ignorant, inconscient ou alors simplement démagogue, chacun choisira, pour vouloir engager sans garantie la commune dans des dépenses conséquentes pour ne pas dire démesurées de plusieurs millions d'euros. Notre groupe a le souci de gérer les deniers publics en bon père de famille, ce n'est clairement pas le cas de tous les élus, voilà une différence majeure entre les groupes du conseil.

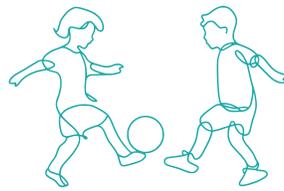
### Groupe d'opposition

L'Avenir d'Arleux Autrement  
À la date où nous écrivons ces mots soit le 10 Janvier 2025, Monsieur le Maire Bruno Vandeville a décidé de continuer son bras de fer avec les professionnels de santé. Il refuse d'écouter les acteurs de la santé pour réaliser un vrai projet de pôle santé sur notre commune usant même de contre vérités. Son obstination risque de faire partir les professionnels de santé de notre commune centre bourg et priver l'accès aux soins des Arleusiens. Incohérence qui va mener à la désertification médicale et ses conséquences pour l'avenir. Nous espérons une prise de conscience de la part du Maire et de sa majorité avant qu'il ne soit trop tard.  
Coquelle.G -Lefebvre.S -Beauchamp.C



# AGENDA

[www.arleux.fr](http://www.arleux.fr)  
[www.lemoulin.arleux.fr](http://www.lemoulin.arleux.fr)



Accueil de Loisirs  
durant les deux semaines  
de vacances scolaires

## Sam 1er fév

18h, Soirée anniversaire de l'association Salomé Danse



## Sam 15 fév

- 14h, Tournoi Smash Bros à la Médiathèque (sur inscription)
- Repas du BMX Club organisé en la salle des fêtes



## Jeu 6 fév

Forum des métiers à l'attention des collégiens organisé par le Collège en la salle des fêtes



## Lun 17 fév

14h, Atelier découverte du Tricot, jeunes et moins jeunes, au Moulin (ouvert à tous sur inscription)



## Sam 8 fév

- Départ de nos jeunes Arleusiens sur les pistes de ski
- 10h, lecture de conte à la médiathèque



## Sam 22 fév

- Sortie au Salon de l'Agriculture proposée par l'association des Amis du Parcours
- Après midi jeux de société à la médiathèque



## Mer 12 fév

14h30, atelier création de masque à la médiathèque

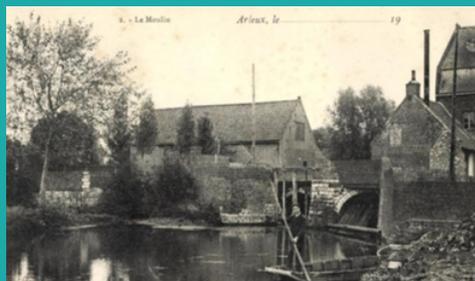


## Dim 23 fév

- Repas des bénévoles de la foire à l'ail
- Marché mensuel, sous le halle Gaston Herbo



Les nuits de la lecture ont permis aux élèves de CM2 de Mme Vermeulen de raconter l'Histoire du moulin en ressortant d'anciennes cartes et vues du bâtiment qui a fortement évolué au cours du temps. A la demande de M. le Maire, une nouvelle représentation pourrait être faite lors de l'inauguration officielle du nouveau Centre Culturel Patrick Masclat le 1er mars 2025.



L'eau coulait au pied du Moulin



Moulin fortement démoli à la 1ère guerre



Le Moulin avait fini par ne devenir qu'un lieu de vente d'aliments pour animaux.